



CATALOGUE DE FORMATIONS

octobre 2025 - mai 2026

SOMMAIRE

<u>Qui sommes nous ?</u>	1
<u>Infos pratiques</u>	2-3
<u>GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE</u>	4-9
<u>DIVERSIFICATION ET COMMERCIALISATION</u>	10-11
<u>PRATIQUES PAYSANNES ET AGROFORESTERIE</u>	12-18
<u>ORGANISATION EN COLLECTIF</u>	19-23
<u>AMELIORER SA QUALITE DE VIE</u>	24-25
<u>FAIRE LE POINT SUR LES GRANDS MOMENTS DE VIE</u>	26-29
<u>FORMATIONS EN NON-MIXITÉ CHOISIE (LES FEMMES EN AGRICULTURE)</u>	30-31
<u>SEMENCES PAYSANNES, BOULANGERIE ET BRASSERIE</u>	32-34
<u>Conditions générales de vente</u>	35-36



Qui sommes-nous ?



Initiatives paysannes est une association qui rassemble des paysan.nes, des porteur.se.s de projet, des artisan.e.s et des citoyen.ne.s.

Notre vocation > développer et promouvoir l'agriculture paysanne :

- nourricière
- citoyenne
- respectueuse de l'environnement
- créatrice d'emploi
- en lien avec les territoires



L'Agriculture Paysanne, qu'est-ce que c'est?

“L’Agriculture paysanne permet à un maximum de paysannes et de paysans réparti.e.s sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.”

Nous soutenons le développement d'une agriculture alternative à l'agriculture industrielle et productiviste, en permettant des installations nombreuses grâce à une répartition équitable des moyens de productions.

Nos principes et outils



AUTONOMIE & ÉCHANGE DE PRATIQUES :

ateliers thématiques, formations, accompagnement individuel et collectif, groupes de travail, groupes de femmes ...



PARTAGE & CONVIVIALITÉ :

cafés de l'émergence, fermes ouvertes & fêtes paysannes, chantiers paysans, projections de cinéma-débat, théâtre forum, apéro-rencontres...



ENTRAIDE & COOPÉRATION :

expérimentations et retours d'expériences, visites de parcelles, travail avec le monde de la recherche, mise en réseau, distribution de semences paysannes...

Infos pratiques



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap ou ayant besoin d'un aménagement spécifique sont invitées à nous contacter avant leur inscription. Nous veillons à proposer un accueil adapté, dans des lieux accessibles.
Référente handicap : Nathalie Degroote : formation@initiatives-paysannes.fr



Inscriptions

1. Parcourez notre catalogue et sélectionnez les formations qui vous intéressent.
2. Rendez-vous sur notre site internet, rubrique Formations (menu à gauche).
3. Choisissez la formation souhaitée et consultez les modalités d'inscription dans la section Informations.
4. Pré-inscrivez-vous en ligne ou contactez la personne référente par e-mail ou téléphone.
5. Attention : inscrivez-vous au moins une semaine avant le début de la formation. Les places étant limitées, les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.



Certification

Initiatives Paysannes est un organisme de formations certifié Qualiopi et Qualicert.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



En 2024,
197 stagiaires formés pour 28 formations
89 % de satisfaction des stagiaires*

*Ce taux sera mis à jour en avril 2026

Financements mobilisables

VOUS ETES	FINANCEMENT	CONDITIONS
Chef.fe d'exploitation Cotisant.e solidaire Conjoint.e collaborateur.ice Aide familial	VIVEA	Etre à jour des cotisations sociales MSA ou avoir établi un échéancier de règlement des cotisations
Candidat.e à l'installation	France travail, financement public ...	Nous contacter pour connaître les financements mobilisables
Salarié.e agricole	OCAPIAT	Avant la formation, adresser votre demande de prise en charge à OCAPIAT
Salarié.e non agricole	OPCO	Identifier l'OPCO dont la structure salariale dépend pour connaître les démarches à suivre

Mode d'emploi



OCAPIAT est l'opérateur de compétences (OPCO) dédié aux entreprises et salariés des secteurs agricoles et agroalimentaires

Prise en charge

Remboursement aux entreprises de 50 % des coûts pédagogiques éligibles dans la limite de 1 500 € HT / stagiaire / dossier via le dispositif de financement Boost Compétences

Démarches

1. Obtenir l'accord de votre employeur qui doit valider
 - La mobilisation du temps de travail
 - L'avance des frais pédagogiques
2. Faire une demande de financement préalable à OCAPIAT via l'espace entreprise sur ocapiat.fr.
3. Déposer la demande dans les délais: entre 15 jours et 1 mois avant le début de la formation.
4. Validation par OCAPIAT : étude de dossier et information avant le début de la formation de la prise en charge
5. Suivre la formation
6. Transmettre les justificatifs après la formation dans un délai maximum de 3 mois pour bénéficier du remboursement

note explicative : <https://www.ocapiat.fr/formations-sur-mesure-tpe-50-salaries/>

Besoin de remplacement?

Se former tout au long de sa vie professionnelle est essentiel pour mettre à jour ses connaissances, renforcer ou acquérir de nouvelles compétences
Le Service de Remplacement assure votre remplacement pendant la durée de votre formation

Pour en savoir plus:

<https://servicederemplacement.fr/fr/se-faire-replacer/formation>



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

VIVEA est un fonds d'assurance formation dédié aux chefs d'exploitation et d'entreprise agricoles, ainsi qu'aux autres travailleurs indépendants relevant du secteur agricole

Prise en charge

Montant du plafond annuel de prise en charge par personne pour les frais de formation : 3000 €.

Conditions

Être à jour de sa contribution formation auprès de la MSA, ou avoir mis en place un échéancier de paiement en cas de retard. Pour les porteurs de projet, prise en charge de certaines formations sous conditions. (Nous contacter).

Démarches

Initiatives Paysannes gère la demande



Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Prise en charge

Prise en charge totale du coût de la formation ou partiel en complément d'autres financements.

Démarches

1. Faire valider son projet de formation avec le conseiller référent France Travail avant toute demande de financement
2. Demander un devis à Initiatives Paysannes
3. Transmettre le devis à France Travail via votre espace personnel minimum 1 mois avant le début de la formation
4. France Travail étudie votre devis et s'assure de la cohérence avec votre projet de formation
5. France Travail accepte ou refuse votre devis



Gestion économique et comptable

FORMALISER SON PRÉVISIONNEL ÉCONOMIQUE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Public : Créateurs et repreneurs d'entreprise agricole

Objectifs:

- Être capable de mettre en forme un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée ou d'une autre demande de financement
- Savoir analyser les résultats prévisionnels de son projet de création d'entreprise

Prérequis

Pour optimiser l'élaboration du prévisionnel économique, nous demandons aux participant·e·s, dans la mesure du possible, de réfléchir en amont et de venir munis des éléments suivant

- l'assoulement par culture ou le nombre d'animaux présents sur l'exploitation.
- Les prix de vente par type de production.
- Identifier les charges liées à l'exploitation agricole.
- les investissements nécessaires au bon fonctionnement ou au développement de l'exploitation, et les chiffrer.
- la liste des aides sollicitées tant pour l'installation que pour les investissements
- la forme juridique de la structure
- le régime fiscal applicable à l'activité.

PROCHAINES SESSIONS

- 3, 10, 31 mars 2026
- 26 mai et 9, 16 Juin 2026

Localisation en fonction des participant.e.s

DUREE 3 jours

INTERVENANT·ES

Marianne VEZOLI et Marie CHESNEAU, accompagnatrices à l'installation, formées à l'utilisation du logiciel Plan d'entreprise AFOCG/FADEAR

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Nathalie DEGROOTE : 06 44 08 69 18
installation@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 450€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 90€ pour les adhérents
 - 120€ pour les non adhérents

Programme:

Jour 1: en présentiel, en collectif 7h00

- S'approprier le contenu d'un prévisionnel économique
- Savoir utiliser de façon autonome un logiciel pour mettre en forme son prévisionnel économique
- Planifier son rétroplanning et organiser les étapes du dossier en fonction de sa disponibilité.

Jour 2 : en présentiel, en collectif, 7h00

- Affiner son prévisionnel économique

Jour 3 : en présentiel, en collectif 7h00

- Analyser les résultats prévisionnels d'un projet de création d'entreprise
- Être capable de modifier les résultats en fonction de l'évolution du projet.

LE BA-BA POUR CHIFFRER SON PROJET AGRICOLE



Public:

Créateurs et repreneurs d'entreprise agricole

PROCHAINES SESSIONS

- 28 avril et 5 mai 2026

Localisation en fonction des participant.e.s

DUREE 2 jours

INTERVENANT·ES

Marianne VEZOLI, accompagnatrice à l'installation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Nathalie DEGROOTE 06 44 08 69 18
installation@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents

Objectifs:

- Être capable de comprendre un prévisionnel économique (trésorerie, compte de résultat, bilan, plan de financement, etc).
- Acquérir les compétences indispensables pour construire un prévisionnel économique questionnant la viabilité économique et la vivabilité du projet
- Connaître le vocabulaire de la comptabilité agricole

Prérequis

Pour optimiser l'élaboration du prévisionnel économique, nous demandons aux participant·e·s, dans la mesure du possible, de réfléchir en amont et de venir munis des éléments suivant

- l'assolement par cultures (savoir la surface par cultures dans SAU) ou le nombre d'animaux si élevage
- la composition du Chiffre d'Affaire par circuit de commercialisation
- les dépenses de la ferme
- les investissements nécessaires
- la forme juridique (société ou non)

Programme:

La formation sera construite avec vous, au fur et à mesure selon vos connaissances, attentes et besoins et à partir des situations réelles que vous apporterez, sur le modèle suivant :

Jour 1:

- le vocabulaire de la comptabilité
- comprendre ce que sont un bilan, un compte de résultat, un plan de trésorerie.
- comprendre la construction son prévisionnel économique en fonction de ses besoins privés

Jour 2:

- du budget prévisionnel aux comptes et bilans prévisionnels
- construire son plan de financement en fonction de ses investissements
- savoir analyser son prévisionnel économique pour garantir une viabilité et vivabilité



SUIVI ADMINISTRATIF ET COMPTABLE : JE PRENDS MA FERME EN MAIN !

Public :

Créateurs, repreneurs d'entreprise agricole, paysan.ne.s

Objectifs:

- Identifier les obligations administratives sur sa ferme
- Adopter une organisation de travail adaptée et efficace pour suivre les tâches administratives et comptables au quotidien
- S'approprier l'échéancier des déclarations et démarches administratives à réaliser sur l'année

Prérequis: Aucun pré-requis nécessaire

Programme:

- Inclusion dans le groupe et expression des attentes des participants
- Notions sur les tâches administratives et le pilotage d'une entreprise
- Organiser son suivi administratif : classement, suivi de factures, suivi de trésorerie
- Les obligations administratives d'une entreprise et échéanciers
- Les déclarations à effectuer (avec les délais et niveau d'importance)
- Bilan de la formation



PROCHAINES SESSIONS

- 17 février 2026 à Lille (59)

DUREE 1 journée



INTERVENANT.ES

Baudouin Caron, conseiller comptable à l'AFOCG

(Association de Formation Collective à la Comptabilité et à la Gestion)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Nathalie DEGROOTE : 06 44 08 69 18
installation@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents

LES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITÉ POUR LES FERMES À GESTION INDÉPENDANTE



PROCHAINE SESSION

4 novembre 2025 à NOYON (60)

; 2 à 3 sessions par an

DUREE 1 journée



INTERVENANT·ES

Baudouin Caron, conseiller comptable à l'AFOCG

(Association de Formation Collective à la Comptabilité et à la Gestion)

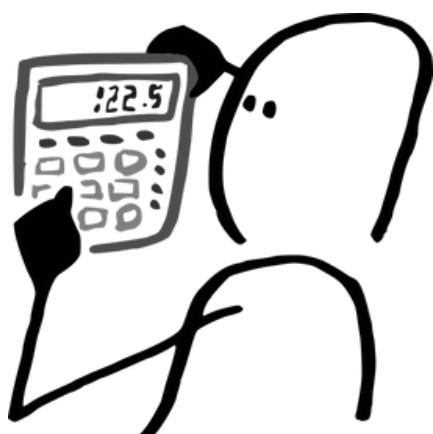
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Arthur PEIJS 07 84 87 24 83

a.peijs@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents



Public: Paysan.ne.s sur une ferme en Picardie qui réalisent leur propre comptabilité

Prérequis: être installé.e sur sa ferme

Objectifs:

- Structurer les données comptables de la ferme pour en faire un outil clair et opérationnel.
- Identifier les chiffres clés qui soutiennent la prise de décision stratégique.
- Piloter les indicateurs de performance issus de ces données pour orienter efficacement l'activité.

Programme:

- Définir ce qu'est la comptabilité agricole : son rôle, ses enjeux et ses spécificités
- Revoir les notions clés du lexique comptable : actif, passif, charges, produits, immobilisations, amortissements
- Explorer les principaux documents comptables : journal, grand livre, balance, bilan, compte de résultat
- Comprendre la structure générale d'un plan comptable agricole (classes 1 à 7)
- Choisir et paramétrier les comptes d'exploitation selon les spécificités de l'atelier (maraîchage, PPAM, horticulture, élevage...)
- Illustrer par des exemples d'indicateur de pilotage pertinents pour les fermes qui réalisent leur propre comptabilité agricole.



MA FERME, MES CHOIX : COMPRENDRE MES CHIFFRES POUR MIEUX DÉCIDER

Public:

Les paysan.ne.s qui travaillent avec un logiciel de comptabilité et qui sont éventuellement suivi.e.s par un cabinet de gestion

Objectifs:

- Lire et interpréter les documents comptables transmis par leur centre de gestion (bilan, compte de résultat, SIG).
- Identifier les indicateurs économiques pertinents pour piloter leur ferme.
- Relier les données comptables à des choix stratégiques concrets (investissements, rémunération, organisation du travail).
- Gagner en autonomie dans le dialogue avec leur cabinet de gestion.

Prérequis:

Être installé.e sur sa ferme et travailler sur un logiciel de gestion comptable (ISTEA, ISAGRI, Ekyagri, ...)

Programme:

- Lire et comprendre ses chiffres
- Transformer les données en indicateurs utiles
- Interpréter pour décider



PROCHAINES SESSIONS

Décembre 2025 / Janvier 2026
dans l'AISNE (02)

DUREE 1 journée ; 1 à 2 sessions par an

INTERVENANT·ES

Baudouin Caron, conseiller

comptable à l'AFOCG

(Association de FOrmation Collective
à la Comptabilité et à la Gestion)



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Arthur PEIJS 07 84 87 24 83

a.peijs@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT ; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents

AUTONOMIE ET DIVERSIFICATION : MES DONNÉES COMPTABLES POUR CONSTRUIRE MA STRATÉGIE



PROCHAINE SESSION

- 8 décembre 2025 dans la SOMME (80)
- Décembre (date à confirmer) dans les Flandres (59)

DUREE 1 journée ; 3 à 4 sessions par an

INTERVENANT·ES

Baudouin Caron, conseiller comptable à l'AFOCG (Association de Formation Collective à la Comptabilité et à la Gestion)



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- Somme : Arthur PEIJS 07 84 87 24
83 a.peijs@initiatives-paysannes.fr
- Flandres : Cathie Queinnec 07 49 48 35
26 c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT ; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents

Public: Les paysan.ne.s autonomes ou en acquisition d'autonomie en comptabilité

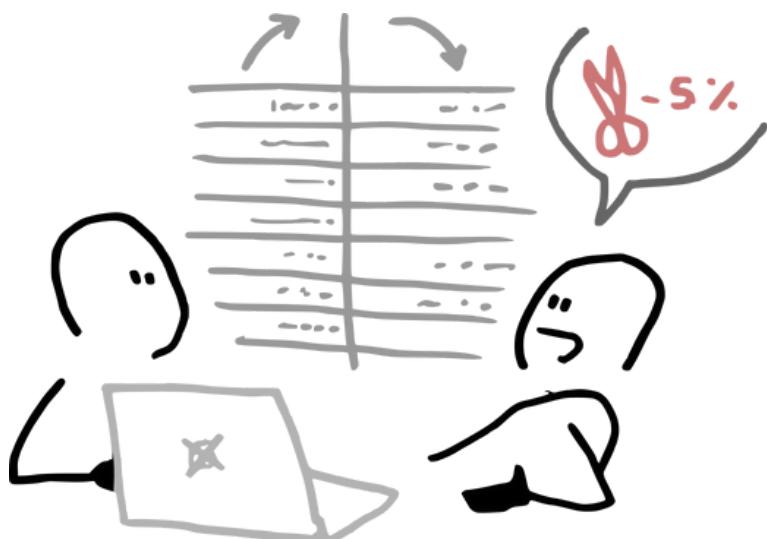
Prérequis: Être installé.e sur sa ferme et gérer sa comptabilité en autonomie

Objectifs:

- Identifier les enjeux comptables propres à chaque filière au sein d'une exploitation diversifiée
- Segmenter et analyser les Soldes Intermédiaires de Gestion par famille de produits
- Construire des indicateurs clés (marge nette, taux de structure, ratio charges/CA) pour chaque production
- Traduire ces indicateurs en scénarios opérationnels : renforcer, réduire ou créer une nouvelle activité

Programme:

- Lecture ciblée du bilan et du compte de résultat
- Approfondissement des Soldes Intermédiaires de Gestion
- Établissement du coût de revient unitaire
- Simulation de scénarios stratégiques



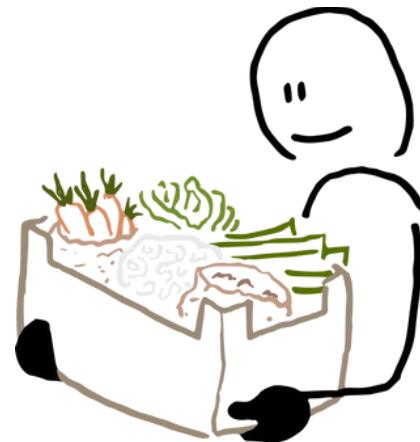


DÉVELOPPER ET OPTIMISER LES VENTES EN CIRCUITS COURTS

Public :

Paysan.ne.s et porteur.rse.s de projet avec une stratégie de vente en circuits courts.

Cette formation s'adresse particulièrement aux participant.e.s aux premières sessions de formation de février 2025. Elle est également ouverte aux paysan.ne.s déjà engagé.e.s dans la commercialisation en circuits courts et aux porteur.rse.s de projet très avancé.e.s dans leur projet d'installation.



Objectifs:

- Comprendre les enjeux du marché
- Cibler une clientèle et connaître ses attentes
- Etablir une proposition de valeur pertinente
- Construire un plan de communication

Prérequis: Aucun prérequis

Programme:

- Où en sont les circuits courts bio et qui sont vos clients aujourd'hui
- Définir les priorités (qualité, local, lien direct) pour ne pas naviguer à vue
- Ce qui fait la force de votre ferme (savoir-faire, pratiques, histoire)
- Repérer les atouts et les points à renforcer (logistique, accueil, visibilité)
- Comprendre les attentes des clients, leurs motivations et leurs freins à l'achat
- Adapter ses produits et arguments à chaque type de clientèle
- Marchés, vente à la ferme, AMAP, réseaux sociaux locaux : sélectionner ceux qui vous ressemblent
- Intégrer la communication dans l'organisation quotidienne et l'ajuster au fil des retours

PROCHAINES SESSIONS

12 janvier 2026 en VISIOCONFERENCE

DUREE 1 journée

INTERVENANT·ES

William MAIRESSE, consultant formateur Circuits courts et intervenant pour Haut les Courts.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Arthur PEIJS 07 84 87 24 83
a.peijs@initiatives-paysannes.fr



COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT ; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents



SAVOIR VENDRE À DES INTERMÉDIAIRES ET LES FIDÉLISER

PROCHAINES SESSIONS

12 novembre 2025 en VISIOCONFERENCE et
15 décembre 2025 à AMIENS (80)

DUREE 1,5 jours

INTERVENANT·ES

William MAIRESSE, consultant formateur Circuits courts et intervenant pour Haut les Courts.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Arthur PEIJS 07 84 87 24 83
a.peijs@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 225€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCPIAT; sous conditions)
 - 45€ pour les adhérents
 - 60€ pour les non adhérents

Public:

Les paysan·ne·s installé·e·s qui souhaitent multiplier leurs débouchés pour accroître ou consolider leur activité et développer la vente via des magasins ou en restauration commerciale ou collective.

Prérequis

Être installé.e sur sa ferme ou être bien avancé.e dans son projet d'installation

Objectifs:

- Développer ses débouchés commerciaux en circuits courts en apprenant à démarcher efficacement des revendeurs et à construire des relations commerciales durables.
- Développer des compétences professionnelles pour mener à bien la vente aux intermédiaires: comment diversifier ses canaux de vente par une prospection efficace, apprendre à fidéliser et développer les ventes avec les partenaires et adopter la bonne posture pour le démarchage et la négociation.

Programme:

Journée 1 (visioconférence)

- Savoir élaborer une démarche commerciale pertinente et définir un plan de prospection

Journée 2 (présentiel)

- Préparer les entretiens professionnels / la vente en direct (veille, outils, objectifs)
- Elaborer un argumentaire de vente
- Ateliers jeu de rôle « Premier entretien »
- Réussir les premiers contacts et stimuler l'intérêt
- Présentation de techniques de vente simples
- Entretenir la relation commerciale et les bases d'une relation durable
- Les bases de la négociation (tarifaire, points de vigilance,...) et savoir la préparer
- Atelier jeu de rôle “Bilan annuel”
- Atelier individuel - Plan d'action commercial personnalisé : développement et fidélisation
- Bilan de la formation, évaluation des connaissances acquises durant la formation



DIAGNOSTIQUER LA DURABILITÉ DE SA FERME POUR PRENDRE DU RECOL SUR SON SYSTÈME

Public :

Paysan.ne.s installé.e.s souhaitant prendre du recul sur leur système.

Prérequis

Au moins un an d'installation (3 ans dans l'idéal) pour avoir du recul sur les données économiques

Objectifs:

- Prendre du recul par rapport à son système
- S'interroger sur ses pratiques de production, transformation et commercialisation
- Comparer sa ferme et ses expériences avec d'autres
- Définir des pistes d'évolution et d'amélioration
- Analyser collectivement les systèmes et les pratiques agricoles
- Mettre en valeur ses pratiques et sa ferme auprès du grand public et d'autres agriculteurs

Programme:

Jour 1:

- Présentation du diagnostic et de la Charte AP
- Prise en main de l'outil de diagnostic
- Appropriation des données techniques, sociales et économiques à utiliser
- Remplissage en collectif des indicateurs les plus complexes

Entre les deux jours : fin du remplissage en individuel et organisation d'une visio pour poser vos questions sur le remplissage

Jour 2:

- Présentation des résultats
- Identification des points forts et faible et des marges de manœuvre possible individuellement et collectivement
- Élaboration de plans d'action
- Visite de ferme

PROCHAINES SESSIONS

4 novembre et 1er décembre 2025 à LE WAST (62) et alentours

DUREE 2,5 jours

INTERVENANT·ES

Cathie QUEINNEC, animatrice Agriculture Paysanne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents

* Le tarif inclut le prix du manuel Agriculture Paysanne pour la réalisation du diagnostic



MIEUX COMPRENDRE L'AGRICULTURE PAYSANNE



PROCHAINE SESSION

A la demande

DUREE 1 journée

INTERVENANT·ES

Cathie QUEINNEC ou Arthur PEIJS,
animateur·ices Agriculture Paysanne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Paysan·nes disposant du fond vivea : gratuit mais mobilisation du fond vivea
- Salarié·es de structures d'accompagnement : 150€
- Autres publics :
 - Adhérents : gratuit
 - Non-adhérents : prix libre

Public :

Tout public : paysan·nes, citoyen·nes, élu·es, porteur·euses de projet, artisan·nes

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Comprendre l'historique et les contours de l'agriculture paysanne, et ses similarités et différences avec l'agriculture biologique et l'agroécologie
- Savoir faire le lien entre mes choix, la démarche dans laquelle je m'engage sur ma ferme ou sur mon territoire, et les valeurs et pratiques de l'agriculture paysanne
- Être capable de communiquer de manière positive, de dialoguer sur le métier de paysan, ses productions ainsi que son impact sur la société, en cohérence avec les évolutions des attentes sociétales et les enjeux actuels du développement agricole et de l'agriculture.

Programme:

Matinée –

- Retour historique : d'où vient l'agriculture paysanne ?
- Présentation de la Charte de l'agriculture paysanne
- Agriculture paysanne, agroécologie et enjeux environnementaux et sociaux

Après-midi –

- Visite d'une ferme engagée dans l'agriculture paysanne
- Témoignage d'un paysan sur ses pratiques et ses choix au regard du diagnostic AP
- Échange : Comment argumenter et valoriser la plus-value de sa ferme face à différents publics





LE TRACTEUR : COMMENT L'UTILISER, L'ENTREtenir ET LE RÉPARER

Public :

Paysan.ne.s , porteur·euses de projet souhaitant s'améliorer sur l'entretien d'un petit tracteur (sans électronique)

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Elargir ses compétences dans le domaine de la mécanique agricole.
- Acquérir les moyens d'être autonome face à une réparation et/ou une panne.
- Appréhender les clés de l'entretien du matériel pour limiter les pannes.



Programme:

Jour 1:

- Apports théoriques des différentes fonctions d'un tracteur (moteur, transmission, boite de vitesse, freinage, prise de force, - moteur 4 temps diesel, notions de puissance moteur et couple, tracteur et sécurité, maintenance préventive du tracteur, ...)
- Echanges sur les carnets d'entretien des stagiaires, priorités, périodicité, réglages, précautions.
- Réalisation de son propre tableau d'entretien (si possible, les stagiaires sont invités à venir avec le carnet d'entretien de leur tracteur)

Jour 2:

- Démonstration de conduite de base d'un tracteur : attelage, réglage, contrôle d'effort, si possible essais aux champs en fonction des besoins
- Exercices pratiques sur les tracteurs disponibles : vidange et changement de filtre moteur et graissage divers, utilisation du multimètre diagnostic, fonctionnement du démarreur, alternateur, test d'un fil, test fusible, installation d'un coupe batterie, réglage des culbuteurs, mise en sécurité et démontage d'une roue arrière, ...
- Repérer les signes avant-coureurs nécessitant réparation ou entretien.
- Points de vigilance pour le choix d'achat d'un tracteur occasion

PROCHAINE SESSION

17 et 18 novembre 2025
Meteren (59) ou Hantay (59)

DUREE 2 jours

INTERVENANT·ES



Romuald BOTTE, formateur pour "Soudons, fermes!", association qui fédère les essaims de l'atelier paysan

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents

* Possibilité d'organiser la formation en non-mixité

INITIATION À L'ÉLECTRICITÉ PAYSANNE



PROCHAINE SESSION

fin 2026

DUREE 3 jours

INTERVENANT·ES

“Soudons, fermes!”, association qui fédère les essaims de l'atelier paysan

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 450€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 90€ pour les adhérents
 - 1200€ pour les non adhérents

* Possibilité d'organiser la formation en non-mixité

Public :

Paysan·es, Porteur·se·s de projet, salarié·e·s agricoles, boulanger·e·s*

*Contacter la formatrice pour vérifier si la formation convient à votre atelier

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Se repérer dans le champ de l'électricité et être à l'aise avec les notions principales pour pouvoir faire des choix éclairés.
- Savoir comment se mettre en sécurité avant d'agir et comprendre les différents organes existants pour sécuriser les personnes et les matériels.
- Acquérir des compétences de bases en conception d'une installation électrique et être capable de diagnostiquer et réparer soi-même des pannes courantes (câblages simples, prises, moteurs, mise en sécurité..)

Programme:

Jour 1:

- Apports sur les bases de l'électricité (Dangers, grandeurs, ac/dc , sections de conducteurs récepteurs, tableaux triphasé, monophasé, batteries)
- Apports sur la sécurité : les habilitations, normes et protection de matériel (IP, classe, ATEX...), EPI et sécurisation avec un VAT, les outils de l'electricien·ne..

Jour 2 :

- Travaux pratiques : câblages de connexion, identification de défauts sur un tableau électrique, conception de montages simples, identification et installation d'un moteur tri

Jour 3 :

- Travaux pratiques : méthodologie de recherche de pannes, maintenance d'éléments simples, création de pannes sur l'installation





AGROFORESTERIE EN MARAICHAGE

Public :

Paysan.n.es et porteur.se.s de projet principalement en maraîchage

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Cerner les objectifs de l'agroforesterie
- Identifier les points d'amélioration d'un système agricole
- Identifier les leviers techniques et agronomiques adaptés et maîtriser leur mise en œuvre
- Pouvoir intégrer les bénéfices de l'agroforesterie sur la qualité de l'eau dans son projet
- Construire un plan d'action



Programme:

Module 1:

- Apports théoriques/pratiques sur la gestion de l'érosion hydrique : impact des haies périphériques, intraparcellaire et impacts des alignements d'arbres.
- Apports théoriques/pratiques sur l'infiltration de l'eau dans les sols et le microclimat à travers des aménagements agroforestiers.

Module 2:

- Préparation et visite d'une entreprise agricole pour établir un diagnostic d'aménagement agroforestier dans le but d'améliorer la gestion de l'eau (flux et qualité).

Module 3:

Apports théoriques/pratiques sur la mise en place de haies intraparcellaires et périphériques (travail de sol, choix des essences, protections...)

Apports théoriques/pratiques sur la mise en place d'alignement d'arbres en intraparcelaire (travail de sol, choix des essences, protections...) et sur la gestion des produits carbonés issus des arbres.

Module 4

Mise en pratique des éléments apportés précédemment : à partir de cas réels, les apprenants définissent un plan d'action d'amélioration de gestion de la ressource hydrique en soulignant les leviers techniques sélectionnés et la capacité du cas type à les mettre en œuvre

PROCHAINE SESSION

5 et 8 décembre 2025

DUREE 2 jours

INTERVENANT·ES



Valentin LAUBRIET, Formateur et conseil en Systèmes Agroforestiers, AGROOF SCOP - agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Social

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Julie GRENU 06 13 44 12 76
j.grenu@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€/jour
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€/jour pour les adhérents
 - 40€/jour pour les non adhérents

TAILLE DES HAIES FRUITIERES



PROCHAINE SESSION

A la demande

DUREE un ou plusieurs jours

INTERVENANT·ES

A préciser

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Arthuer PEIJS 07 84 87 24 83

a.peijs@initiatives-paysannes.fr

COûTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents



Public :

Paysan.nes, salarié.es

Prérequis

Etre paysan.ne.s jeunes installé.e.s sur un terrain avec des haies fruitières, ou paysan.ne.s sur une ferme avec une haie fruitière plantée dans les 5 dernières années, ou porteur.r.se.s de projet en agroforesterie avec des haies fruitières.

Objectifs:

- Connaitre les différents types de tailles des fruitiers et comprendre leurs objectifs
- Savoir comment et avec quels outils tailler les haies fruitières
- Connaitre les bases de la réglementation (sécurité, habitats protégés de haies, ...)
- Etre capable de réaliser une taille appropriée pour les saisons sur une haie fruitière

Programme:

A préciser selon les besoins des paysan.ne.s intéressé.e.s :

- Tour de plaine et visualisation d'une haie fruitière : les différents types de haies et leur intérêt et contraintes, les types d'arbres fruitiers (espèces, âge, formes).
- Les types de taille des arbres fruitiers et à quelle période les réaliser?
- La réglementation/travaux de taille de manière générale
- Avec quels outils, avec quel soin et comment s'en servir?
- Quelles parties de l'arbre tailler, et pourquoi ?



GESTION ET TAILLE DES JEUNES HAIES

Public :

Paysan.e.s et porteur.se.s de projet avec une volonté de montée en compétence en agroforesterie

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Connaître la physiologie générale des plants de haie d'essences locales
- Connaitre les outils de coupe pour la jeune haie
- Savoir faire une taille et un entretien adapté en fonction des objectifs et de la croissance de la haie

Programme:

Matin

- Présentation de la physiologie des arbres et arbustes (schéma de coupe du tronc et présentation des différents tissus cellulaires, présentation des régimes de croissance basitone et dominance apicale)
- Présentation des méthodes de taille principales des jeunes plants (recépage, défourchage, ...) et protection des plants, en fonction des objectifs
- Présentation des outils de coupe adaptés (scie à main, sécateur, coupe-branches, ...)

Après-midi:

- Visite d'une jeune haie de 2 ans,
- Reconnaissance de végétaux (distinction arbres/arbustes)
- Savoir identifier en groupe les tailles adaptées à chaque végétaux présents et utilisation des outils de coupe manuels.
- Atelier de coupe en autonomie et en groupe

PROCHAINE SESSION

A la demande

DUREE 1 ou 2 journées

INTERVENANT·ES

A préciser

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Julie GRENU 06 13 44 12 76
j.grenu@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€/jour
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€/jour pour les adhérents
 - 40€/jour pour les non adhérents





TRAVAILLER EN COUPLE

PROCHAINE SESSION

24 et 25 novembre 2025

Arras (Lieu à confirmer en fonction des inscrit·es)

DUREE un ou plusieurs jours

INTERVENANT·ES



Brigitte CHIZELLE formatrice et sociologue d'intervention au Cabinet Autrement Dit

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26

c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COÛTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents

Programme:

Jour 1:

- Identifier les spécificités, atouts et limites du travail en couple au sein d'une structure agricole
- Auto-diagnostiquer la compatibilité et la complémentarité dans le couple au travail et repérer ce qui peut évoluer (besoins, comportements) pour l'améliorer.
- Communiquer de façon constructive en situation professionnelle

Jour 2:

- Repérer les situations de tensions et/ou de désaccord
- Gérer les conflits, réguler les relations professionnelles
- Prendre des décisions à 2 dans le but de développer l'efficacité au travail et le bien-être au sein de la ferme

Public :

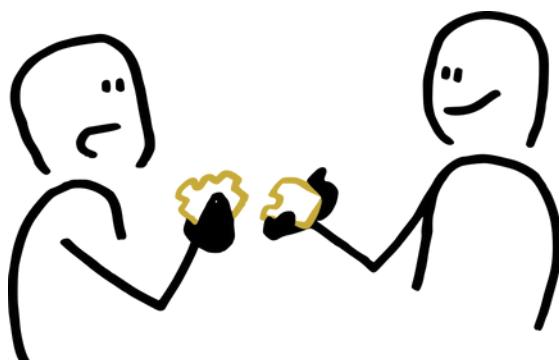
Paysan.ne.s (actuels ou futurs) vivant en couple et souhaitant développer leurs capacités à œuvrer ensemble au sein d'une structure agricole

Prérequis

Participation des deux membres du couple

Objectifs:

- Identifier les points de vigilance pour allier bien-être et efficacité
- Vous situer / choix d'œuvrer ensemble plutôt que travailler ensemble...
- Gérer les tensions, apprendre à se disputer de façon constructive et non destructrice
- Acquérir des démarches pour maintenir une relation de qualité et communiquer de façon constructive
- Acquérir des démarches pour concilier votre vie personnelle et professionnelle, prendre soin des différents niveaux de votre couple
- Acquérir des outils pour faciliter la prise de décision à 2





DEMAIN ON S'ASSOCIE

Public :

Cette formation s'adresse aux fermes existantes, rejoindes par un ou des associé-es, ou aux personnes s'associant sur un même site.

Prérequis

Expérience de travail en commun

Objectifs:

- Permettre au collectif d'identifier et formaliser les moteurs de leur coopération future,
- Projeter un mode de fonctionnement sur l'exploitation.

Programme:

Sur 3 journées seront abordés les contenus suivant :

- Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif agricole -
- Approfondir les motivations individuelles et définir un projet commun qui prenne en compte les aspirations individuelles.
- S'organiser à plusieurs
- Clarifier ce qui est partagé
- Définir des règles de fonctionnement communes.
- 1ères étapes de construction du règlement intérieur.
- Définir les rôles de chacun.e au sein du collectif.
- Faciliter la communication et la coopération
- Conduire une réunion de travail,
- Mettre en place des outils de communication efficaces,
- S'approprier des outils de régulation,
- Renforcer la cohésion d'équipe.

PROCHAINE SESSION

27 janvier, 3 et 10 février 2026

Localisation en fonction des participant.e.s

DUREE 3 jours

INTERVENANT·ES



Noémie Hilmoine, accompagnatrice de projets collectifs, Le Germoir
Marianne VEZOLI et Marie CHESNEAU, accompagnatrices de projets collectifs

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Nathalie DEGROOTE 06 44 08 69 18
installation@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 450€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 90€ pour les adhérents
 - 120€ pour les non adhérents





CHOISIR LES STATUTS DE NOTRE FUTURE SOCIÉTÉ (SOCIAUX, FISCAUX, JURIDIQUES)

PROCHAINE SESSION

1er semestre 2026

Visoconférence ou présentiel

DUREE 1 journée

INTERVENANT·ES

A préciser

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Nathalie DEGROOTE 06 44 08 69 18

installation@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents

Public :

Cette formation s'adresse aux fermes existantes, rejoindes par un ou des associé·es, ou aux personnes s'associant sur un même site.

Prérequis

Aucun

Objectifs:

Connaître les différents types de sociétés existants, les avantages et inconvénients de chacun et valider ses choix,
- Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques (objet, capital, apports, fonctionnement, rémunération) et leurs implications pour les associé·es (droits, obligations).

Programme

- Le statut juridique de l'activité : présentation et comparaison des différents statuts sociétaires existants (EARL, GAEL, SCEA,...)
- Le statut fiscal de l'entreprise : Catégories fiscales BA, BIC, BNC, imposition, assujettissement ou non à la TVA
- Le statut social des personnes : les différents statuts possibles pour les entrepreneurs et leurs entourages, avec leurs avantages, leurs limites et leurs coûts





MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ENTRE ASSOCIÉ·ES

Public : Paysan·nes travaillant en collectif sur une ferme et voulant prendre du recul sur le fonctionnement à plusieurs.

Prérequis

Collectifs travaillant ensemble depuis au moins un an. Tous les membres du collectif participent

Objectifs:

- Aborder des méthodes d'organisation et de dialogue afin d'améliorer le fonctionnement de votre exploitation
- Renforcer votre cohésion interne
- Optimiser votre organisation collective
- Connaître et mobiliser des outils et méthodes favorables à un fonctionnement harmonieux

Programme:

Jour 1 :

- Apports théoriques sur le fonctionnement d'un groupe et exercices autour de la place dans le groupe
- Apports théoriques et auto-diagnostic sur la prise de décision
- Travail en groupe sur la gestion des priorités et la planification

Jour 2 :

- Exercices et apports théoriques sur les différentes attitudes dans un groupe
- Travail en binôme sur la communication de messages difficiles
- Apports théoriques et exercices sur l'identification des besoins et les stratégies pour y répondre
- Identification d'une vision commune et d'une carte de transition

Jour 3 :

- Retour sur les outils mis en place depuis la dernière fois
- Clarifier le processus de prise de décision dans le groupe

PROCHAINE SESSION

24 et 25 février, 13 octobre 2026 à ARRAS (62)

DUREE 3 jours

INTERVENANT·ES



Co-organisé avec le Germoir

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 450€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 90€ pour les adhérents
 - 120€ pour les non adhérents



RECRUTER ET BIEN ACCUEILLIR DES SALARIE.E.S EN AGRICULTURE PAYSANNE

PROCHAINE SESSION

A la demande

DUREE 1 ou 2 journées, à préciser

INTERVENANT·ES

A préciser

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Arthur PEIJS 07 84 87 24 83

a.peijs@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€ / jour
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ / jour pour les adhérents
 - 40€ / jour pour les non adhérents

Public :

Paysan.ne.s avec une première expérience de gestion de salarié.e.s ou dans un démarche de recrutement de salarié.e.s.

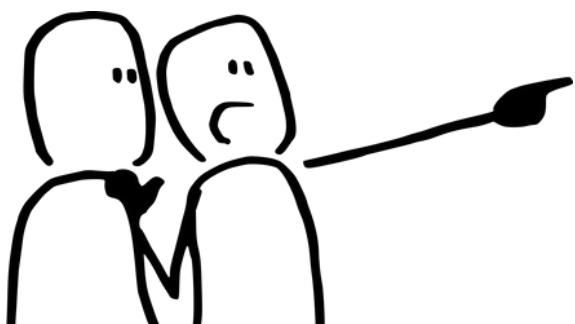
Prérequis

Aucun prérequis.

Objectifs:

- Identifier les besoins en recrutement et réflexion à l'organisation RH
- Identifier les points forts de la ferme pour être un employeur attractif, et définir les critères de sélection de candidat.e.s
- Appliquer les bonnes pratiques pour intégrer, accompagner et fidéliser un.e salarié.e
- Adopter une posture d'employeur et développer ses compétences en communication interpersonnelle et organisation de travail
- Connaître ses obligations légales et les principaux risques professionnels à la ferme
- Comment éviter les écueils du recrutement en agricole (conflits, turn-over, erreurs de casting, etc.) ?

Programme en construction





GESTION DU TEMPS

Public :

Paysan.nes et salarié.es agricoles

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Comprendre son propre rapport au temps pour éviter de répéter les mêmes erreurs, et mettre en pratique des éléments visant à lâcher prise, à réduire le stress et la charge mentale, à accepter ses limites et lutter contre l'insatisfaction et le « toujours plus » ;
- Mettre en pratique des outils et des méthodes d'organisation visant à mieux calibrer son temps de travail pour éviter les surcharges et à mieux organiser son temps pour être plus efficace ;
- Réduire la portée des « voleurs de temps » qui favorisent la dispersion, gérer le flux d'informations et d'emails

Programme:

- Travaux individuels sur notre rapport au temps
- Exercices sur les solutions pour réduire le stress et la charge mentale, éviter burn out, surmenage ou épuisement
- Apprendre à prioriser en cas de surcharge
- Mise en pratique d'outils pour gérer son temps (à l'année, à la semaine et à la journée)
- Identifier les voleurs de temps au quotidien et y remédier

PROCHAINES SESSIONS

A la demande

DUREE 2 jours

INTERVENANT·ES

A préciser

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents



ERGONOMIE EN MARAÎCHAGE



PROCHAINE SESSION

Arras et / ou secteur Avesnois

DUREE En construction - plusieurs demi-journées

INTERVENANT·ES

Corinne Deprez, Masseur Kinésithérapeute et formatrice en santé au travail

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€ / jour
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCPIAT; sous conditions)
 - 30€ / jour pour les adhérents
 - 40€ / jour pour les non adhérents

Public :

Paysan·nes et porteur·euses de projet en maraîchage

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Apprendre à prévenir les risques physiques en maraîchage
- S'affranchir des idées reçues sur “les bons gestes, la bonne posture”
- Réfléchir à l'adaptation de son poste de travail
- Améliorer des situations de travail pénibles / douloureuses par l'ergonomie et le travail sur le corps
- Échanger avec d'autres sur leur façon de travailler et essayer d'autres façons de faire

Programme en construction :

Avec au minimum :

1 demie journée d'analyse d'un poste de travail en collectif

1 demi-journée sur la posture et préserver son corps





Faire le point sur les grands moments de vie

LES CLES D'UNE TRANSMISSION REUSSIE : ZOOM SUR LES ASPECTS HUMAINS

Public :

Paysan.ne.s futur.es cédant.es (et leurs éventuels repreneurs)

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Prendre conscience de l'importance des facteurs humains dans les projets de transmission

Programme:

La formation s'articule autour des questions humaines et relationnelles que soulève la transmission d'une ferme (cadre familial ou hors cadre). Elle permet de prendre du recul, de définir ou clarifier votre projet de transmission, vos objectifs, vos attentes et construire votre plan d'actions.

Elle permet d'identifier les facteurs-clés de la réussite d'une transmission, notamment :

- la préparation matérielle et psychologique
- la rencontre et la relation avec le repreneur
- la place et le rôle de la famille dans la transmission
- l'importance du lâcher-prise...



PROCHAINES SESSIONS

27 et 28 novembre 2025 à ARRAS (62)
Mars 2026 : Somme-Oise (lieu à définir)

DUREE 2 jours

INTERVENANT·ES

Cabinet autrement dit



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Audrey GREGOIRE 06 15 50 95 46
a.gregoire@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents



ESTIMER LA VALEUR DE SA FERME

PROCHAINE SESSION

29 janvier 2026 à MATIGNY (80)

DURE 1jour

INTERVENANT·ES

Initiatives Paysannes
Expert foncier et agricole

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Audrey GREGOIRE 06 15 50 95 46
a.gregoire@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents



Public :

Paysan.ne.s futur.es céder.es (motif de retraite ou de reconversion professionnelle)

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Préparer sa transmission: Quelle valeur donner à ma ferme ?
- Comment céder au prix "juste" ?
- Quels seront mes besoins à la retraite ?
- Quel prix pour permettre à un jeune de s'installer sans compromettre la viabilité de sa ferme ?

Programme:

- Travail sur les besoins financiers après cession, sur la vie d'après, sur les différences propriétaires/locataires, ce qu'on prévoit de vendre, de céder et ce qu'on garde....
- Travail sur la valeur de reprenabilité (vue du repreneur)
- Valeur comptable et valeur patrimoniale : comment se calculent elles ? Avantages et limites des calculs ? quelles références sont utilisées ?
- Préparer la venue d'un expert agricole, lire et adapter sa proposition financière pour fixer la valeur qui sera présentée au repreneur. Variabilité des propositions si hors cadre familial/cadre familial ?



RELATION CEDANT-REPRENEUR : MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE

Public :

Paysan.ne.s futur.es cédant.es

Porteur.se.s de projet

Prérequis

Aucun.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà identifié son binôme cédant ou repreneur

Objectifs:

- Mieux connaître et comprendre l'autre pour réussir un projet de transmission - reprise

Programme:

- Connaitre et comprendre la perception d'une ferme coté cédant et coté repreneur
- Comprendre les points de vue, blocages et enjeux de chacun
- Identifier les situations possibles de "blocage" humain dans les projets de transmission-reprise et dans son propre projet
- Savoir présenter son projet d'installation
- Savoir présenter son projet de transmission jusqu'à la rédaction d'une annonce
- Comment organiser une 1ère rencontre entre cédant et repreneur...

PROCHAINE SESSION

A définir

DUREE 1 journée

INTERVENANT·ES

Initiatives Paysannes

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Audrey GREGOIRE 06 15 50 95 46

a.gregoire@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents





CULTIVONS L'HUMAIN DANS NOS TRANSMISSIONS

PROCHAINE SESSION

A définir

DUREE 1 journée

INTERVENANT·ES

Cabinet autrement dit



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Audrey GREGOIRE 06 15 50 95 46
a.gregoire@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents

Public :

Paysan.ne.s futur.es cédant.es

Prérequis

La formation est proposée aux personnes ayant déjà participé à la formation “Les clés d'une transmission réussie : Zoom sur les aspects humains”

Objectifs:

- Poursuivre la préparation de la transmission : faire un point d'étape sur votre projet, sur ses évolutions, sur vos nouvelles questions.
- Identifier et formuler les facteurs humains (blocages ou ressorts) dans son projet de transmission

Programme:

Dominique Lataste, psycho-sociologue spécialiste des questions agricoles et de la transmission des fermes vous aidera, en partant de vos interrogations, à détricoter la place de l'humain dans vos projets de transmission.

Il vous permettra :

- de prendre du recul,
- d'être outillés pour continuer à y réfléchir
- d'avoir les moyens de trouver des solutions pertinentes.





UTILISER LA TRONCONNEUSE EN SECURITÉ

Public : Porteuses de projet, paysannes, boulangères, salariées agricoles

Objectifs:

- Comprendre les modalités d'usage en toute sécurité d'une tronçonneuse
- Savoir entretenir le matériel nécessaire au débitage (tronçonneuse)

Prérequis: Aucun pré-requis mais matériel à prévoir :

- la machine que vous êtes susceptible d'utiliser
- Pantalons anti-coupure
- Casques antibruit
- Lunettes sécurité ou visière-grille
- Chaussures anti-coupes ou au moins coquées ou bottes anti-coupes

Programme:

Jour 1:

- Réglementation de la tronçonneuse et les EPI
- Choix du matériel et du budget
- Préparer son carburant, ses lubrifiants
- Démontage des tronçonneuses
- Présentation de la technique d'affûtage et de tension de la chaîne
- Mise en application

Jour 2:

- Utilisation de la tronçonneuse : quand et pourquoi l'utiliser? Où se trouvent les risques? Comment les limiter?
- Gestes et postures. Principes généraux d'anatomie et d'ergonomie
- Exercices pratiques de mise en situation
- Nettoyage du matériel

PROCHAINE SESSION

à la demande

DUREE

 2 jours

INTERVENANT·ES

à préciser

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents





AUTODÉFENSE VERBALE POUR LES FEMMES EN AGRICULTURE

PROCHAINE SESSION

14 et 15 janvier 2026 (dates à confirmer) -
Amiens

DUREE 2 jours

INTERVENANT·ES



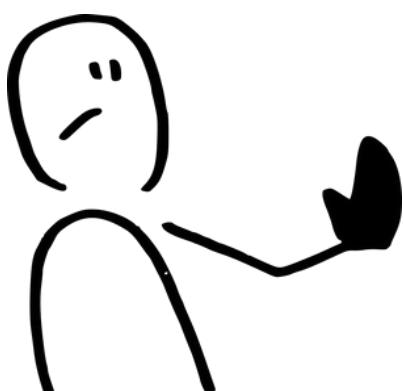
Association Contre poing

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cathie QUEINNEC 07 49 48 35 26
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 300€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCPIAT; sous conditions)
 - 60€ pour les adhérents
 - 80€ pour les non adhérents



Public :

Porteuses de projet, paysannes, boulangères, salariées agricoles, salariées de structures d'accompagnement

Prérequis

Aucun

Objectifs:

- Prendre du recul et savoir analyser des situations vécues en tant que femme en agriculture
- Bénéficier d'un lieu de ressource pour dire, être écoutée, échanger entre agricultrices afin de faire ressortir des situations complexes vécues
- Reconnaître ses limites et les poser de manière claire pour intervenir au plus tôt lors d'une transgression
- Développer des compétences pour prendre sa place, assumer ses différents rôles en tant que femme agricultrice, savoir être force de proposition et prendre la parole en instances mixtes
- S'exprimer de manière claire et en non violente

Programme:

- Exercice des limites
- Gestion des émotions
- Exercice pour exprimer un refus clair
- Exercices pour s'extraire d'une situation
- Entrainement à la technique confrontatrice d'auto-défense verbale



TRAVAIL DU METAL-AUTOCONSTRUCTION D'OUTILS DE MEUNERIE ET FOURS A PAIN

Public : Paysan.nes et Artisan.es

Prérequis: Aucun pré-requis

Objectifs:

- Découvrir ou approfondir les bases du travail du métal adapté à la ferme
- Apprendre à maîtriser les outils de base : meuleuse, perceuse, poste à souder, scie à ruban, dry-cut
- Gagner en autonomie pour fabriquer, entretenir et réparer son matériel agricole
- Apprendre à lire des plans de fabrication
- Etre acteur dans la construction collective de quelques outils

Programme:

- Organiser un chantier d'autoconstruction

Les règles de sécurité sur un chantier, organisation d'un atelier, connaissance des machines, fournisseurs et approvisionnement, nettoyage et rangement d'un atelier.

- L'outillage d'atelier

Matériel de mesure et traçage, outils de bridage, équipement de protection individuelle, outils de mécanique générale...

- Auto-construire, s'approprier les techniques de découpe, perçage, soudure

Lecture de plans, apprentissage et pratique de la meuleuse, de la tronçonneuse à métaux, de la scie à ruban, de la perceuse à colonne et magnétique, et de la soudure à l'arc à l'électrode enrobée.

- Reconnaître et déterminer les matériaux

Distinguer les profilés, mode de fabrication, influence sur leur résistance et usinage.

- Se préparer à utiliser un outil auto-construit sur le terrain

Entretien, risques d'utilisation, montage et réglage de l'outil, transfert d'expérience, procédure d'auto-certification.

PROCHAINE SESSION

Du 26 janvier au 4 février 2026 à Presles et Thierry (02860)

DUREE 8 jours

CO-ORGANISATEURICES

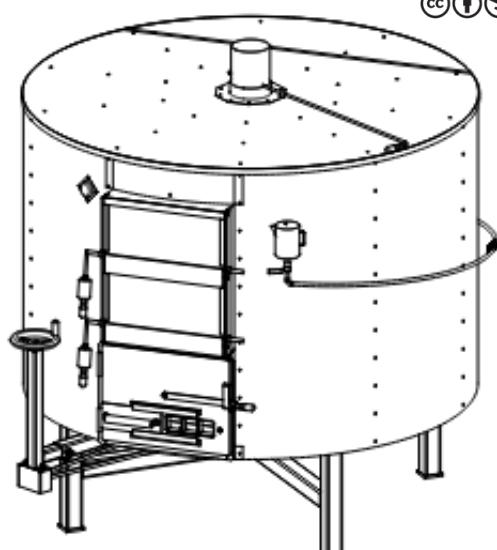
Soudons, fermes!, association qui fédère les essaims de l'atelier paysan

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Eloïse Merveille 07 67 20 91 67
semences@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 2112€
- Reste à charge après financement VIVEA : 320 €
- Prise en charge complète possible par France Travail
- Prise en charge possible par les OPCO





TRANSFORMER SON BLE EN PAIN

PROCHAINE SESSION

Du 20 au 23 janvier 2026 en Picardie

DUREE 4 jours

INTERVENANT·ES

Graine et Grignote

EARL Plaine de Vie

La mie Julie

Fournil des Bocages

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Eloïse Merveille 07 67 20 91 67

semences@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 600€
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 120€ pour les adhérents
 - 160€ pour les non adhérents

Possibilité de partager un gîte avec les autres participants (coût supplémentaire à prévoir)



Public: Paysan.nes et Artisan.es

Prérequis: Aucun pré-requis

Objectifs:

- Se tester sur la pratique d'une activité de diversification à la ferme.
- Être capable de préparer et mettre en œuvre des chantiers de production de pains et produits de boulangerie.
- Être capable de juger de la qualité du produit élaboré.

Programme:

Chaque journée est rythmée par une alternance de temps pratiques (pétrier, façonnage, cuisson...) et de temps théoriques. Vous découvrirez des techniques de panification différentes, avec comme point commun d'être 100 % levain naturel et d'utiliser des farines sans additifs.

Thématisques abordées:

- Choix du matériel
- Organisation humaine
- Chiffrage économique de l'atelier
 - Historique de l'atelier, parcours professionnel
- Commercialisation
- Intérêts de la mouture sur meule de pierre
- Pétrissage manuel et mécanique
- Intérêts des levains



PANIFIER AU LEVAIN LES BLES ANCIENS

Public : Paysan.nes et Artisan.es

Prérequis: Aucun pré-requis

Objectifs:

- Acquérir des connaissances de base sur la transformation des blés paysans via la panification au levain
- Appréhender la gestion économique et organisationnelle pour la mise en place d'un atelier de transformation de blés paysans

Programme:

La journée est rythmée par une alternance de temps pratiques (pétrier, façonnage, cuisson...) et de temps théoriques. Vous découvrirez l'intérêt de l'utilisation des blés paysans ainsi que de la panification au levain naturel.

Vous échangerez également sur les choix techniques, organisationnels et économiques de nos boulanger.e.s.

Vous visiterez la meunerie de leur partenaire paysan-meunier.

Thématiques abordées:

- Choix du matériel et organisation humaine
- Chiffrage économique de l'atelier et choix de la mutualisation
- Commercialisation
- Intérêts des blés anciens, du levain, de la mouture sur meule de pierre

PROCHAINE SESSION

Le 10 décembre 2025 à Godewaersvelde (59)

DUREE 1 jour

INTERVENANT·ES

SCOP Pains Dépaysants

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Eloïse Merveille 07 67 20 91 67

semences@initiatives-paysannes.fr

COUTS ET FINANCEMENTS

- Fonds propres 150 €
- Autres financements (France Travail, VIVEA, OCAPIAT; sous conditions)
 - 30€ pour les adhérents
 - 40€ pour les non adhérents



Conditions générales de ventes

Pour les formations d'Initiatives Paysannes:

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les formations proposées par Initiatives Paysannes et excluent l'application de toute autre disposition. Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur.

Suite à la commande d'une formation, le stagiaire accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

1.Document contractuel et inscription

Toute inscription nécessite en premier lieu le renvoi du bulletin d'inscription ou la réponse au formulaire d'inscription en ligne.

→La convention de formation est remplie à la réception (via courrier ou courriel) par Initiatives Paysannes lors de l'inscription. L'inscription est actée à la réception de la convention de formation complétée et signées et, le cas échéant, du paiement de la prestation.

→Dans un souci d'organisation, les inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation au plus tard 5 jours, avant le début de la formation.

2.Coût, prise en charge et moyens de paiement de la formation suivie

2.1.Les prix

Les prix sont indiqués en euros net de taxe. Le coût de la formation est calculé selon les charges engagées par Initiatives Paysannes (prestataire, location de salle et ou de matériel, transports éventuels des bénéficiaires dans le cadre d'une visite lors de la formation...). Il peut ainsi varier d'une formation à l'autre.

2.2. La prise en charge des coûts de la formation

Le coût de la formation est calculé selon les charges engagées par l'Organisme de formation (prestataire, location de salle et ou de matériel, transports éventuels des bénéficiaires dans le cadre d'une visite lors de la formation...). Il peut ainsi varier d'une formation à l'autre. La prise en charge du coût de la formation dépend du statut des stagiaires bénéficiaires.

NB : Au cas où les informations fournies lors de l'inscription par le.s stagiaires bénéficiaire.s étaient erronées ou que le.s bénéficiaire.s ne sont pas éligibles au financement visé, le.s bénéficiaire.s concerné · e.s seront facturé-e-s du coût total de la formation.

Le coût de la formation peut être pris en charge :

a. Pour les paysan · ne.s dits « non-salarié-e-s agricoles » :

Ø Prise en charge, partielle ou totale, par le fonds de formation VIVEA, dont ils sont ressortissant · es

Ø Demande de prise en charge réalisée directement par l'organisme de formation

Ø Participation complémentaire facturée par l'organisme de formation en cas de prise en charge partielle.

a. Pour les porteur.se de projet à l'installation agricole

b.1. Prise en charge possible par le fonds VIVEA pour les formations techniques ou pour les compétences entrepreneuriales inscrites dans le PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé), et sous conditions d'éligibilité fixées par VIVEA pour l'année en cours.

b.2. L'aide individuelle à la formation (AIF) : L'aide individuelle à la formation (AIF) est une aide financière qui prend en charge les frais pédagogiques de la formation, c'est-à-dire le coût de celle-ci. Elle peut être demandée selon 2 cas :

·Vous avez un ou plusieurs financements mais qui ne prennent pas en charge la totalité des frais pédagogiques de votre formation, ou

·Aucun financement ne peut prendre en charge les frais pédagogiques de votre formation

Vous devez faire valider votre projet de formation par votre conseiller avant tout financement possible par France Travail. En effet, votre démarche de formation doit être cohérente avec votre projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).

Un délai minimum de quinze jours ouvrés est également à prévoir, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de session, pour pouvoir valider la demande d'inscription.

c. Pour les salarié-e-s agricoles ou para-agricoles :

- Prise en charge, partielle ou totale, par le fonds OCAPIAT, Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

- Demande de prise en charge réalisée par la structure employeuse.

- Facturation du coût total à la structure employeuse par Initiatives Paysannes.

- Envoi des pièces nécessaires à la demande de prise en charge par Initiatives Paysannes.

d.Pour les salarié-e-s et/ou fonctionnaires intervenant dans des collectivités territoriales :

- Prise en charge, partielle ou totale, au titre de la formation professionnelle continue à évaluer.

- Demande de prise en charge réalisée par la structure employeuse.

- Facturation du coût total à la structure employeuse par Initiatives Paysannes.

- Envoi des pièces nécessaires à la demande de prise en charge par Initiatives Paysannes.

2.3.Paiement de la formation

Hors cas particulier, le paiement de la formation est dû au moment de l'inscription (renvoi de la convention de formation signée, virement ou chèque).

La facturation (par mémoire de frais payé) a lieu après la réalisation de l'action de formation.

En cas de retard ou de défaut de paiement, Initiatives Paysannes adressera au client (structure employeuse du ou de la bénéficiaire, ou au à la bénéficiaire) une mise en demeure. Suite à cette mise en demeure, les sommes dues seront immédiatement exigibles. Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte.

3.Date, horaire, lieu et programme de la formation

Ø Le programme de la formation renvoyé avec la convention de formation présente obligatoirement le programme, les dates et le lieu de la formation indicatives et mentionne les intervenant · e.s.

Ø Une convocation précisant date, horaire et lieu est envoyée maximum 2 jours avant le début de la formation.

Ø L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation ou de modifier son lieu de déroulement si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Ø S'il le juge nécessaire, l'intervenant · e pourra modifier en accord avec le · la formateur · trice et/ou le · la responsable pédagogique de l'organisme de formation, les contenus des formations suivant le niveau des participant · e.s ou la dynamique de groupe. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif et prévisionnel.

4.Absence ou Annulation

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires des conventions de formation, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, le prix sera minoré au prorata du nombre d'heures de formation effectivement réalisées.

Dans le cas d'un stagiaire de formation sous statut salarié :

- En cas de rétractation par le bénéficiaire de l'exécution de la convention de formation (l'entreprise) dans un délai de moins de 10 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, Initiatives Paysannes se réserve le droit de retenir le coût total de la formation.

La somme retenue n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge.

-En cas d'absence du·de la stagiaire bénéficiaire, le(s) jour(s) de formation, Initiatives Paysannes se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. La somme retenue n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge

-En cas de réalisation partielle, sans raison valable, par le·la stagiaire bénéficiaire, Initiatives Paysannes se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge. Celle-ci est spécifiée sur la facture, ou fait l'objet d'une facturation séparée et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

-Si, par suite de force majeure dûment reconnue : évènement extérieur imprévisible et insurmontable, le bénéficiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

-En cas d'annulation sans raison valable par Initiatives Paysannes dans un délai de moins de 10 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la convention de formation, Initiatives Paysannes s'engage à rembourser sous 15 jours la somme versée au titre de la participation à la formation. Les présentes dispositions ne s'appliquent pas en cas de report de la formation.

-Initiatives Paysannes se réserve la possibilité, notamment en cas d'un nombre insuffisant d'inscrit·e·s, d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date prévue de la formation (hors cas d'intempéries, d'indisponibilité justifiée des intervenants, ou de contraintes liées aux procédures du financeur (jurisprudence VIVEA 17/05/2023). Initiatives Paysannes en informe le·la bénéficiaire. Si les sommes versées au titre de la participation à la formation étaient, le cas échéant, remboursées, aucune indemnité supplémentaire ne serait versée au bénéficiaire en raison d'une annulation par l'organisme de formation.

5.Obligations du·de la bénéficiaire et ou du cocontractant d'Initiatives Paysannes

Ø Le·la bénéficiaire doit respecter le règlement intérieur d'Initiatives Paysannes. La réception de la convention signée par le·la bénéficiaire stagiaire (ou son représentant·e) implique l'adhésion complète des bénéficiaires au règlement intérieur d'Initiatives Paysannes et l'acceptation des présentes CGV par le client (structure employeuse des bénéficiaires).

Ø Le·la bénéficiaire s'oblige à suivre avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il·elle est inscrit·e.

Ø Le manque d'assiduité et de régularité est sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de formation.

6. Propriété intellectuelle et droit d'auteur des supports de la formation réalisée

Ø Les supports papiers ou numériques remis au cours de l'action de formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété d'Initiatives Paysannes ; ils constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

Ils ne peuvent être utilisés et/ou reproduits partiellement ou totalement, sans l'accord exprès d'Initiatives Paysannes

Ø Le client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à Initiatives Paysannes en cédant ou en communiquant ces documents.

7.Gestion des Données personnelles

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, client et bénéficiaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant ayant été collectées par l'organisme de formation.

Il suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal à l'organisme de formation (Initiatives Paysannes : 23-25 rue du dépôt 62 000 Arras).

Les données personnelles recueillies sont utilisées par l'organisme de formation uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services proposés et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

8.Gestion des réclamations et des litiges

Ø En cas de réclamations, vous pouvez contacter le ou la responsable de la formation ou, éventuellement, Initiatives Paysannes à l'adresse suivante : formation@initiatives-paysannes.fr

Ø En cas de litige ou de contestation de toute nature, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.

9.Divers

Les conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la commande par le·la client·e. Pour des commandes ultérieures, Initiatives Paysannes se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes conditions générales de ventes. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

ADHERER A INITIATIVES PAYSANNES

Pourquoi adhérer?

- Contribuer au développement de l'agriculture paysanne
- Intégrer un réseau engagé
- Bénéficier d'un accompagnement individuel ou collectif dans vos projets
- Accéder à des informations exclusives
- Profiter de tarifs avantageux sur nos formations et évènements

Comment adhérer?

Pour connaître les tarifs d'adhésion, rendez-vous sur notre site ou directement sur HELLOASSO

Contact et informations

Nathalie DEGROOTE

Animatrice certification qualité

formation@initiatives-paysannes.fr - 06.44.08.69.18

ANTENNE - AMIENS
14 rue du 8 mai 1945
80 090 AMIENS



ANTENNE - ARRAS
23-25 rue du Dépôt
62 000 ARRAS



62 Pas-de-Calais
Mon Département

Nord
Le Département est là →

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

oise
LE DÉPARTEMENT

Organisme de formation

N° de déclaration d'activité : 31620187062

N° de SIRET : 40363228400044

<https://www.agriculturepaysanne.org/initiativespaysannes>

